

L'église Saint-Joseph de Pontivy et ses vitraux

Le présent compte rendu s'attachera, pour des raisons d'espace, à souligner ce qui fut l'objectif essentiel de la visite du 4 septembre 2009 : la découverte de l'exceptionnel ensemble de vitraux réalisés entre 1991 et 1994.

Il serait redondant et trop long de retracer ici les balbutiements, circonstances et événements qui ont accompagné la décision et la construction de l'église Saint-Joseph de Pontivy tant ils ont donné lieu à d'innombrables et sérieuses publications¹. On retiendra seulement que le projet impérial et les financements qui l'accompagnaient avaient orienté la commande vers le style gothique et la maîtrise d'œuvre vers Marcellin-Emmanuel Varcollier (1829-1895), ce qui place cet édifice dans le difficile et récurrent débat de la commande publique.

On notera aussi qu'en raison des contraintes urbanistiques, elles aussi bien documentées, l'église Saint-Joseph présente le chœur au sud et les deux façades latérales à l'ouest et à l'est ; orientations qui ne sont pas sans incidence sur la perception des lumières dans l'espace intérieur de l'édifice.

On constatera aussi que la construction commencée au printemps 1863 fut suspendue en 1868 dès lors que la subvention impériale était épuisée. Si le clos et le couvert étaient réalisés à la hâte, la flèche du clocher- porche septentrional, les sculptures des chapiteaux, une partie du mobilier restaient à faire. Et les clôtures des baies, commandées au sieur Denis, «entrepreneur de vitraux» étaient réduites, pour des raisons économiques, à de simples vitraux losangés à verres blanc mal scellés. Seules, les roses ornées des armes à l'aigle impériale et des abeilles ornent encore les grandes baies du transept.

Enfin, on reconnaîtra qu'en raison de sa place dans l'histoire de l'urbanisme de Napoléonville, de son symbole dans l'histoire des stratégies idéologiques napoléo-

¹On citera notamment : FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville, une cité impériale*, ville de Pontivy-mission du bicentenaire, 2003, et CROSNIER-LECONTE, Marie-Laure, «Musée d'Orsay, un fonds d'agence d'architecture : les dessins de Marcellin Varcollier», *Revue du Louvre*, n°1, 1985, p 43-53.

niennes sur la Bretagne, de sa part dans l'histoire des réflexions sur la commande d'architecture publique, de sa spécificité dans le corpus des églises néo-gothiques bretonnes, la conservation de cette église ait pu revêtir en 1985 un caractère d'intérêt général consacré par sa protection au titre des monuments historiques (inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 5 décembre 1985, selon la formule de l'époque).

Dès lors, l'édifice quasi abandonné, les trous béants dans les verres blancs, les ferrures rouillées, provoquèrent l'attention du syndicat intercommunal pour l'aménagement touristique du canton de Pontivy, présidé par Jean-Charles Cavaillé et de la municipalité de Pontivy présidée par son maire, Joseph Lecuyer. Dès 1985, un grand programme de restauration de l'église était lancé (cohérent avec l'ensemble des actions entreprises par le syndicat pour les édifices du canton) et la conduite d'opération était confiée à la conservation régionale des Monuments historiques, service de la direction régionale des affaires culturelles². Notons au passage l'exception de cette disposition, prémonitoire des textes actuels.

Pour la réfection des 315 m² de verres de ces 42 fenêtres, parce qu'on ne connaissait aucune indication des projets initiaux de Marcellin Varcollier, et parce qu'elle pouvait être un projet ambitieux, moderne pour la Bretagne et unique en France, une création d'ensemble contemporaine s'imposa³.

L'église Saint-Joseph, une architecture de lumières

Un tel projet commandait de procéder par concours et l'enjeu justifiait l'organisation d'un concours international. L'importance de la surface à traiter, l'ampleur de l'ouvrage plastique et la recherche de la plus grande richesse de composition possible nécessitant l'intervention de plusieurs artistes, le règlement prévoyait d'imposer la constitution d'équipes librement constituées et composées d'au moins trois artistes mêlant peintres et verriers⁴.

Sur un thème large spirituel et profane à la fois – «les quatre éléments, l'eau, la terre, l'air et le feu» –, 280 artistes regroupés en 67 équipes (dont 27 étrangères venant de toute l'Europe) ont concouru en mai 1986. Les quatre équipes sélectionnées

² L'auteur de ce succinct article était à cette époque le conservateur régional des Monuments historiques. L'ambition pontivyenne était réputée en 1985 irréalisable. L'histoire a démontré le contraire. Il a fallu toutes les énergies et les volontés conjointes et indéfectibles du service et des collectivités territoriales pour mener ce projet hors normes jusqu'à son achèvement.

³ Le financement du projet a été assuré par l'État (DRAC), 30 %, le département du Morbihan, 30 %, la région Bretagne, 20 % et le syndicat intercommunal, 20 %.

⁴ Le règlement du concours stipulait expressément la réalisation de vitraux : c'est-à-dire de verres assemblés à plombs.

en mai⁵ ont été départagées par le jury réuni le 9 mars 1987. C'est une jeune équipe française composée des peintres – Catherine Viollet, Patrick Ramette et Gilles Rousvoal – et des maîtres-verriers – Sylvie Gaudin et Dominique Duchemin – qui recueillit les suffrages. L'ensemble fut inauguré le 30 juin 1994 par Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie.

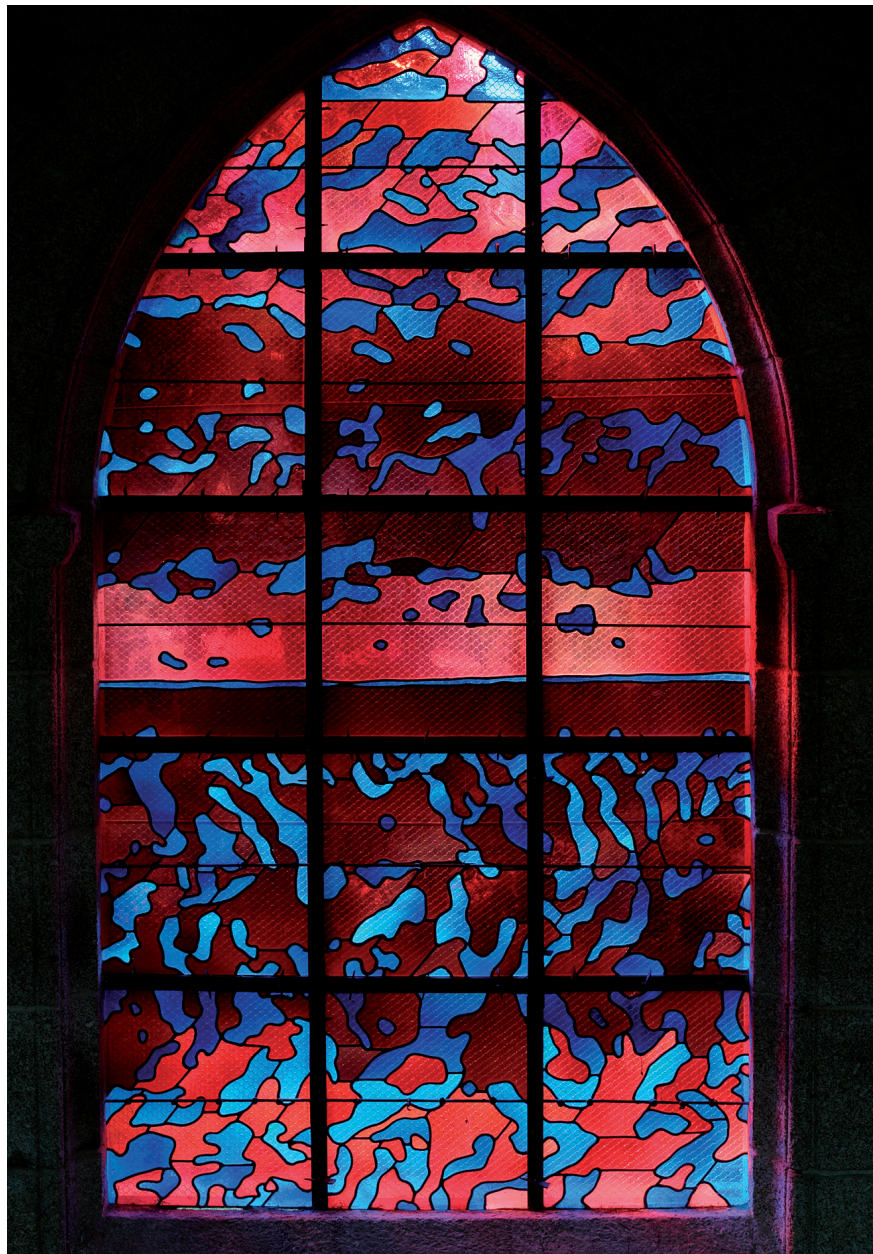
Ces cinq artistes ont été remarqués par leur interprétation personnelle du programme en exprimant chacun et ensemble leur talent à percevoir l'espace, distribuer la lumière et valoriser sa progression dans l'édifice créant ainsi une hiérarchie intérieure entre la nef, le transept et le chœur effacée jusque là par une lumière trop crue. Mais fondée sur une volonté affirmée de travailler ensemble, l'œuvre est cohérente, homogène et harmonieuse sans fausse note et bien adaptée dans les expressions graphiques aux échelles des baies.

Ces artistes ont ainsi réalisé une véritable re-création de l'architecture, une création plastique qui finit par donner à la vision de Varcollier toute sa force et son sens car l'architecture est composée pour la lumière qui, par les ombres qu'elle engendre, lui donne élévation et rythme. Dans la nef, les effets de réverbération, les jeux d'ombre et les clairs halos, les transitions créées par les fausses-tribunes où la transparence est suggérée sans être réalisée, donnent à cet espace une brillance qui l'élève. Et dans le sanctuaire largement ouvert au sud, les étroites baies du triforium deviennent de véritables chapiteaux de lumières où joue l'éclat des couleurs.

Dans les bas-côtés de la nef, les pleins et les vides de Patrick Ramette⁶ ondu lent comme les reflets des rayons de soleil sur les «eaux» perpétuellement en mouvement. Traces et reflets se combinent au point de se fondre dans une écriture imaginaire dans une eau qui frétille de scintillements colorés aux tonalités chaudes, sourdes ou froides selon les heures. L'artiste a, dans son cheminement varié et mouvant, trouvé des réponses subtiles entre les murs ouest et est de la nef, contrastées dans les lumières comme le sont le lever et le coucher du soleil. En remontant la nef, à une baie rouge et verte ou bleue et rouge répond une baie verte et rouge ou rouge et bleue, permettant un équilibre parfait des chromatismes qui donne à la nef cette impression de calme émouvante. La subtilité des nuances, des intensités et

⁵ Les trois autres équipes étaient composées de : 1) Jean-Michel Meurice, Olivier Debré, Benoit Marcq, Jean Mauret et David Tremlett ; 2) Geneviève Asse, François Dilasser, Pierre Buraglio et les ateliers Bonte et Bony ; 3) Claude Baillon, Louis-René Petit et Emmanuel Chauche.

⁶ (La Baule 1944-1996). Après des études à l'école Boule (1958-1962), il est reçu à l'École nationale supérieure des Beaux Arts de Paris en 1963 et diplômé en 1968 (mention très bien). Il est l'assistant d'Olivier Debré à partir de 1980. Prix des jeunes artistes de Montparnasse en 1968, logiste au prix de Rome en 1968. À partir de 1970, il habitait le moulin de Saint-Fantain au bord du Loiret qui fut la source constante de son inspiration.



Église Saint-Joseph, vitraux, Patrick Ramette / atelier Duchemin, *L'eau*, nef, bas-côté ouest
(© cl. François Talairach, avec l'aimable autorisation de la Ville de Pontivy)



Église Saint-Joseph, vitraux, Gilles Rousvoal / atelier Duchemin, *L'air*, nef, baie haute, côté est
(© cl. François Talairach, avec l'aimable autorisation de la Ville de Pontivy)

des valeurs des couleurs recherchées par l'artiste a nécessité la recherche sophistiquée de verres aux coloris rares jusqu'à un rouge plaqué de rose à l'or et même un chef-d'œuvre dans la tradition médiévale.

Comme un écho à ces chatoyantes *Mémoires d'eau*⁷, en haut de la nef, «l'air» diaphane est emprisonné dans l'écriture de Gilles Rousvoal où les «écailles» de l'encre noire rappellent les nuages, symboles du ciel visible parfois traversés d'un rai de soleil, parfois ombrés, parfois déchirés sur un ciel bleu suggérant alors le mouvement du vent qui chasse les nuages. Mais ici point de violence, seulement un souffle doux animé du passage des nuages comme un voyage aérien, reprise du voyage sur les flots. Et dans une déchirure des nuages, le bleu rappelle qu'il n'existe pas en Bretagne un jour sans soleil... Ce bleu du ciel dans l'opalescence de l'air est encore l'introduction du mouvement dans la nef. La création est en cours : eaux, air et ciel ainsi reliés dans un même espace architectural sont mis en mouvement dans cette nef habitée par l'homme spectateur devenu acteur mystérieux et éphémère de la magie de la création.

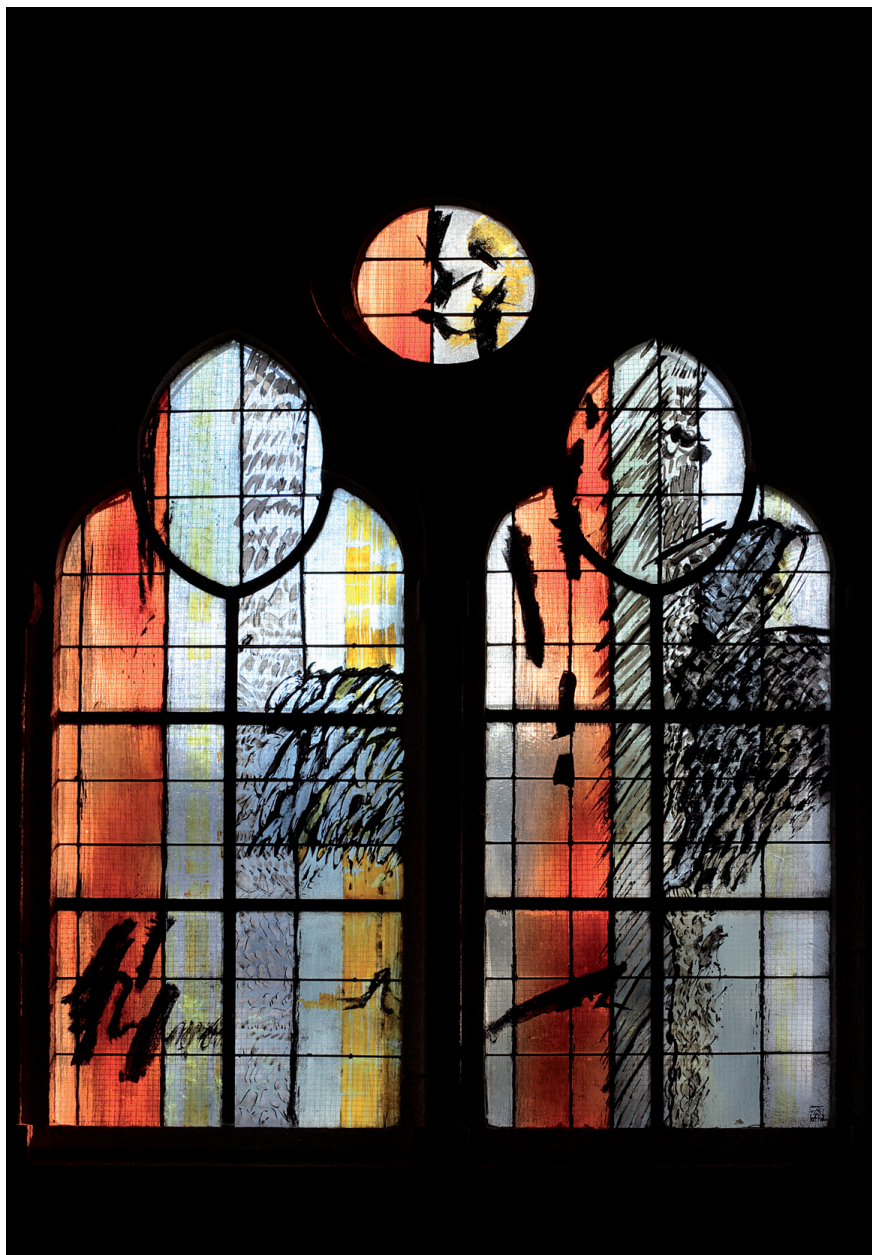
Dans les baies hautes du transept, «Les portes du ciel» de Sylvie Gaudin s'expriment comme des architectures suspendues. Là, «la terre» avec ses cassures, ses fractures, ses élans et ses repos matérialise notre humanité. Bouleversée par les contraintes de la matière ou accompagnée par l'imperceptible transparence, la lumière est guidée avant de franchir les portes à peine ouvertes pour aller se poser dans les grands aplats larges et calmes des baies basses du chœur. Cette sérénité du repos bienheureux est éclairée d'une joie intérieure quand les contradictions s'effacent, que les brisures s'estompent et que l'harmonie s'installe entre les êtres et les lieux. Ainsi est traduite la lutte acharnée de l'artiste pour vaincre la maladie qui l'emportera quelques jours après l'achèvement de son œuvre... et avant son inauguration. Alors que dans les baies hautes du transept, la rudesse de la matière est évidente et que l'artiste se sert de sa géniale maîtrise de la grisaille et du travail du plomb pour briser, fracturer, canaliser, concentrer la lumière dans d'étroites fissures, tout au contraire, dans les six baies basses du chœur, les grands aplats de couleurs suggèrent que tout est calme, serein, non plus hachuré mais délicatement découpé pour filtrer calmement la lumière. Un orange apparaît, un bleu intense surgit, couleurs osées, posées avec conviction pour lui laisser le temps de colorer l'espace. C'étaient les derniers travaux de la souriante Sylvie Gaudin.

Dans le sanctuaire, environné d'une lumière dense mais calme, tout est apaisé et dans cet univers ordonné, l'homme devient l'intermédiaire entre le Créateur et la Création.

⁷ Référence au titre de l'exposition de Patrick Ramette (1985) au Carré Saint-Vincent d'Orléans où étaient exposés trois triptyques composés autour des reflets des mouvements du soleil sur l'eau.



Église Saint-Joseph, vitraux, Sylvie Gaudin / atelier Gaudin, *Les Portes du Ciel*, transept ouest, baie haute, côté sud (© cl. François Talairach, avec l'aimable autorisation de la Ville de Pontivy)



Église Saint-Joseph, vitraux, Sylvie Gaudin / atelier Gaudin, *La Terre*, chœur, baie basse, collatéral est (© cl. François Talairach, avec l'aimable autorisation de la Ville de Pontivy)

Mais le «feu» qui crépite dans les fenêtres hautes du chœur illuminées par le soleil du midi rappelle que la Création est amour. Catherine Viollet s'est emparée du feu en parachevant cette tétralogie de la création et de la beauté. Elle a su capter les rayons violents du soleil à son zénith pour faire surgir des gerbes de lumière servies par des couleurs franches, y compris le bleu sensé représenter le feu ou bien la brûlure de la glace ? Pour sa première œuvre architecturale, l'artiste est lyrique dans le geste et le mouvement. La matière est perceptible, le mouvement tournoie en volutes ascendantes qui emportent le regard et comblent l'espace tout entier d'un souffle puissant comme une apothéose (cf. page suivante).

Ainsi transfigurée, l'église Saint-Joseph éveille les harmonies d'une re-création qui est l'œuvre de l'union entre les artistes et l'ouvrage d'architecture, entre le profane et le spirituel, véritable théophanie manifestée par les éclats du feu, la force de la terre, l'impalpable de l'air et la quiétude de l'eau. La lumière ainsi recréée a été la vraie renaissance de l'église Saint-Joseph. L'œuvre de Marcellin Varcollier a été parachevée à la fin du XX^e siècle dans un ensemble cohérent, inspiré, exigeant et toujours vibrant 20 ans après et ce, par l'inspiration de cinq artistes, véritable défi relevé de la création artistique contemporaine⁸.

Geneviève LE LOUARN-PLESSIX
conservateur général du patrimoine

⁸ Cet article reprend des éléments publiés dans divers articles, dont notamment, LE LOUARN, Geneviève, «Église Saint-Joseph, Pontivy, Morbihan», *Monumental*, n° 3, juin 1993, p. 58-61 ; LE LOUARN-PLESSIX, Geneviève, *Lumières pour une architecture*, plaquette réalisée par le syndicat intercommunal pour l'inauguration des vitraux, Pontivy, juin 1994 ; ANDRÉANI, C., «Pontivy, peintres et verriers», *Revue de la céramique et du verre*, n° 75, mars-avril 1994, p. 30-36.



Église Saint-Joseph, vitraux, Catherine Viollet / atelier Gaudin, *Le Feu*, chœur, baie haute, côté ouest (© cl. François Talairach, avec l'aimable autorisation de la Ville de Pontivy)